

## RESERVATION REPAS DE GROUPE

Merci d'envoyer un courriel au bureau de l'A.R.I.A.T le plus tôt possible.

[ariat@haute-garonne.gouv.fr](mailto:ariat@haute-garonne.gouv.fr)

- Vous êtes jusqu'à 9 convives, merci de réserver minimum 2 jours avant.
- Vous êtes plus de 10 convives, pensez à nous prévenir au moins 4 jours avant.

### Précisez dans votre mail :

La date, le nombre de repas à réserver, le ministère, le service, la personne référente de la réservation avec son contact, la nature du règlement (paiement individuel, repas pris en charge par la carte de service)

### Pour les repas pris en charge

**Le règlement doit être effectué à la caisse de la Cafétéria par chèque ou carte bancaire avant d'accéder au self.**

*Le restaurant ne pratique pas de post paiement.*

**Pour vous permettre un accès plus facile au self, nous pouvons convenir ensemble d'établir les tickets repas avant le service (avant 11h30).**

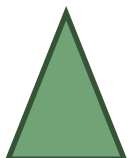
Soyez vigilant-e-s aux délais nécessaires à cette situation.

Si vous n'avez pas pu réserver dans le temps imparti,

Vous pouvez nous joindre au bureau de l'A.R.I.A.T pour vérifier si les personnes peuvent être accueillies

**05.34.44.52.42.**

**05.34.44.52.40. Ou 52.49.**



**Le non-respect de cette procédure peut engendrer l'impossibilité d'accueil des passagers.**